



Centre de Ressources
pour la réhabilitation
du patrimoine Architectural

RÉHABILITATION DU PATRIMOINE BÂTI ANCIEN

Comprendre, observer et conduire un projet d'intervention patrimoniale
Présentation

Présentation

Toute intervention sur un bâtiment ancien nécessite une compréhension préalable de son contexte, de son histoire, de son fonctionnement constructif, de ses matériaux et de ses valeurs patrimoniales. Une observation rigoureuse du bâti constitue le préalable indispensable à tout projet de réhabilitation respectueux de son authenticité et compatible avec ses caractéristiques techniques.

Cette formation propose une méthodologie d'analyse permettant d'appréhender le patrimoine bâti ancien dans toutes ses dimensions - historique, architecturale, réglementaire, constructive et technique - afin de définir une stratégie d'intervention adaptée.

Alternant apports théoriques, analyses documentaires, études de cas et visites de terrain, elle permet aux participants d'acquérir une méthode directement transposable à leurs projets professionnels.

Objectif général

Acquérir une méthodologie d'analyse du patrimoine bâti ancien permettant de comprendre un édifice dans son contexte, d'identifier ses caractéristiques patrimoniales, de maîtriser son environnement réglementaire et de définir les principes d'une intervention respectueuse de ses valeurs architecturales, historiques et techniques.

Compétences visées

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les caractéristiques historiques, architecturales et constructives d'un bâtiment ancien.
- Comprendre le cadre réglementaire applicable aux interventions sur le patrimoine.
- Développer une lecture patrimoniale d'un édifice et identifier ses valeurs patrimoniales.
- Observer, décrire et qualifier les matériaux, systèmes constructifs et principaux désordres.
- Identifier les acteurs d'un projet de restauration et leur rôle dans le projet global.
- Élaborer une démarche de réhabilitation adaptée au bâtiment, à son usage et à son contexte.

Programme détaillé et séquencé

Jour 1 - Comprendre le patrimoine bâti ancien et son cadre d'intervention (7 h)

Séquence 1 - La notion de patrimoine et son évolution

Construction de la notion de patrimoine.
Valeurs patrimoniales.
De la protection monumentale au patrimoine ordinaire.
Les principes fondamentaux de la conservation.

Séquence 2 - Le cadre réglementaire

Monuments historiques.
Sites patrimoniaux remarquables.
Documents d'urbanisme.
Outils de connaissance réglementaires (Atlas des patrimoines, PLU, PSMV).
Rôle des services patrimoniaux.

Séquence 3 - Les différentes formes d'intervention

Entretien.
Conservation.
Restauration.
Réhabilitation.
Réutilisation, changement d'usage ou reconversion
Principes d'une intervention compatible avec le bâti ancien.

Jour 2 - Observer, analyser et qualifier le patrimoine bâti (7 h)

Séquence 4 - Développer une lecture patrimoniale

Méthodologie d'observation.
Lecture constructive.
Typologies architecturales.
Matériaux traditionnels.
Techniques constructives.
Éléments remarquables.

Séquence 5 - Identifier les désordres et les valeurs patrimoniales

Principales pathologies.
Altérations.
Authenticité.
Intégrité.
Transformations successives / valeur d'usage
Identification des éléments à conserver.

Visite d'un secteur patrimonial et analyse commentée d'un bâtiment ancien.

Jour 3 - Concevoir une stratégie d'intervention (7 h)

Séquence 6 - De l'analyse au projet

Diagnostic patrimonial.
Recherches historiques.
Lecture documentaire.
Compréhension des usages.
Élaboration d'une stratégie d'intervention.

Séquence 7 - Les acteurs de la réhabilitation

Maîtrise d'ouvrage.
Architecte.
Architecte du patrimoine.
Architecte des Bâtiments de France.
Bureaux d'études.
Entreprises spécialisées.
Étude de cas

Analyse de quelques projets concrets de réhabilitation, identification des enjeux patrimoniaux et élaboration d'une stratégie d'intervention argumentée.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Exposés suivis de discussions
Reportages photographiques
Études de cas et visites sur site

Le contenu de la formation alterne :

- des bases de connaissance du sujet ;
- un contrôle de ces connaissances sur le terrain (circuit d'étude, vocabulaire) ;
- une adaptation de ces connaissances (diaporama) ;
- des études de cas.

Synthèse et conclusion de la formation.

PUBLIC

Agents du Ministère de la Culture.

PREREQUIS

Avoir une activité professionnelle en lien avec le patrimoine bâti ou justifier d'une pratique personnelle sur le sujet.

MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION

Les acquis sont évalués tout au long de la formation par :
des questionnements oraux ;
une analyse de cas ;
une restitution argumentée des observations réalisées sur le terrain.

INTERVENANT SPECIALISE DANS LE DOMAINE

Architecte des Bâtiments de France.

MODALITE DE SANCTION DE LA FORMATION

Une attestation de formation « *Patrimoine bâti ancien* » sera délivrée à l'issue du stage.

Modalités de suivi de l'exécution du programme et d'appréciation des résultats

Fiche d'appréciation remise aux participants.

HORAIRES

9h - 12h30 et de 13h30 à 17h00

DUREE

3 jours soit 21heures de formation en centre.

LIEU

Ecole d'Avignon
Maison du Roi René
6 rue Grivolat
84000 AVIGNON

RECRUTEMENT

8 (minimum) à 15 participants.

REFERENT HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez des renseignements ou conseils sur votre projet de formation, contacter notre référent :
Christine VIGNON : 04.90.85.59.82 - contact@ecole-avignon.com

DELAI ESTIME ENTRE LA DEMANDE ET LE DEBUT DE LA FORMATION

3 semaines.